



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MEUSE**

Direction des services du cabinet  
Bureau de la Représentation de l'État  
et de la communication interministérielle  
pref-communication@meuse.gouv.fr

Bar-le-Duc, le 18 juillet 2019

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Événements du jeudi 18 juillet à Bure**

#### **Point de situation à 19h15**

Jeudi 18 juillet 2019, à 14h une patrouille de l'Escadron de Gendarmerie mobile sectorisé à Bure a été violemment prise à partie par une quinzaine d'individus casqués et cagoulés.

Les gendarmes ont subi des tirs de projectiles (billes d'acier et des cocktails molotov).

Les individus de l'ordre de 20 à 30 se sont alors introduits dans le bois Lejuc, dans lequel certaines barricades ont été enflammées afin de ralentir la progression des forces de l'ordre, avec un fort risque de propagation des incendies.

A 17h, des opposants, venant de Bure, ont été empêchés de rejoindre le Bois Lejuc. Deux de ces manifestants ont été interpellés.

A cette heure, les manifestants se sont dispersés après avoir abattus des arbres pour ralentir la progression. Ils sont poursuivis par les unités de la Gendarmerie aux abords du Bois Lejuc.

Pour rappel, par deux fois, le président du Tribunal de Grande Instance de Bar le Duc a confirmé que le bois Lejuc était la propriété de l'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), par l'ordonnance du 07 juillet 2017 et par l'ordonnance du 13 janvier 2017.

Préfecture de la Meuse  
Direction des services Cabinet  
Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle  
pref-communication @meuse.gouv.fr  
03 29 77 55 52 / 06 43 03 68 86